



Compte Rendu de réunion du Jeudi 14 Septembre 2017

Union commerciale de Dammarie Village

Le Jeudi 14 Septembre 2017, à Dammarie-les-lys, salle Nino Ferrer, les membres du bureau et les adhérents de l'Union commerciale de Dammarie Village se sont réunis.

Etaient présents : Mr et Mme Sinoussi, Mr et Mme Galpin, Mr et Mme Mamodaly, Mme Degeyter, Mr Achech, Mr Gaudin, Mme Clavijo, Mme Doré

Etaient absents : Mme Cornet, Mme Alves, Mr Boicent, Mme Vaquet, Mr Graine, Mme Le Trécant, Mr Salhi.

Invités présents : Mme Noto (Elue de Dammarie), Mme Savino (Mairie de Dammarie), Mr Bergeret (Responsable de la police municipale), Mme Gaxatte (CCI)

La réunion démarre à 20h15 et est présidée par Marc Sinoussi, Président de l'association.

Nous remercions toutes les personnes présentes ce jour pour leur présence.

Nous souhaitons la bienvenue dans l'association à :

- Madame Le Trécant (Optical Discount)

Nous remercions la Mairie pour la mise à disposition de la salle et du matériel vidéo.

L'ordre du jour est présenté par le Président :

- 1) Opération de Noël 2017
- 2) Présentation du site Internet de l'association, Facebook, Tweeter, Google +
- 3) Débriefing des groupes de travail
- 4) Formation des commerçants à Google My Business
- 5) Divers
- 6) Annexes

Le président insiste sur la nécessité d'une implication beaucoup plus conséquente des adhérents car sans mobilisation, c'est l'association elle-même qui est en danger.

Il est nécessaire de lire les messages envoyés pour se tenir au courant de l'avancée des opérations.

Il est rappelé que nous représentons non seulement les commerçants, mais aussi les artisans et les professions libérales. A ce jour, nous souhaitons intéresser les artisans et les professions libérales à nous rejoindre pour renforcer notre position et apporter un soutien à ces catégories.

Pour cela, nous proposons un abaissement ponctuel du montant de la cotisation annuelle pour la fin d'année à **30€ au lieu de 60€** pour les nouveaux adhérents à partir **d'Octobre jusqu'à décembre 2017**.

Madame Joëlle Noto, élue de Dammarie intervient pour évoquer le projet d'urbanisme pour 2018, la signalisation à venir et approuve la mise en place d'une charte qualité que nous devons mettre en place (Voir dans Divers)

1) Opération de Noël 2017 :

A) Mise en place d'une opération commerciale à partir du 15 novembre 2017 et jusqu'au 14 janvier 2018.

Fourniture par la CCI d'un soutien logistique de conception et d'impression de flyers, affiches et cartes de fidélité communes à tous les commerces participants. Nous remercions la CCI pour son aide.

Nous allons distribuer 5000 flyers à partir de fin octobre pour aviser nos clients de l'opération.

Chaque commerçant recevra une affiche de l'opération à coller sur sa vitrine, dès le 1^{er} Novembre.

Nous fournirons des cartes de fidélité communes et des tampons qui ne remplaceront pas les cartes de chaque magasin mais qui viendront en complément.

L'objectif est de remplir ces cartes de fidélité par le remplissage d'une case avec un tampon et un numéro d'identification dès qu'un client dépense plus de 20€ dans le commerce. Pour être valable et bénéficier d'une remise de 15€ limitée à 20€, la carte devra voir apparaître au moins 4 commerçants différents. Cette remise devra être utilisée chez un commerçant chez qui le client aura effectué au moins un achat entrant dans le cadre de l'opération. Toute carte non complète à la fin de l'opération sera invalidée.

Certains commerces faisant partie de l'association ne pourront pas participer à l'opération par les remises souhaitées (CIC, BRED, Immobilière de la Mairie, Pharmacie (sur la partie médicaments, mais valable sur la partie parapharmacie), mais communiqueront avec leurs clients pour les aviser de l'opération et la promouvoir.

Nous procédons au vote pour valider l'opération : **Vote à l'unanimité**

Vous trouverez en annexe la liste des adhérents à l'opération.

B) Présence d'un Père Noël dans les commerces

Nous attendons un retour de Mme Savino de la mairie de Dammarie pour valider la présence d'un Père Noël la semaine précédant Noël.

Si cette opération est validée, nous demanderons à cette personne de passer dans les commerces afin que vous puissiez prévenir vos clients pour qu'ils viennent avec leurs enfants prendre des photos. Les dates de présence éventuelles et les horaires de passage vous seront communiqués dès que possible.

C) Présence d'une installation audio au centre-ville

Nous espérons pouvoir bénéficier d'une installation audio durant les fêtes sur le centre-ville pour faire connaître nos promotions en temps réel. Madame Savino doit nous indiquer si cela est possible. Nous vous ferons savoir quelle est la décision dès que nous aurons un retour.

2) Présentation du site Internet de l'association, Facebook, Tweeter, Google +

Un site internet est disponible à l'adresse : www.ucdv77.fr

Ce site est la vitrine de l'association qui présente nos activités, nos commerces, et nos actions locales. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires à la bonne connaissance de notre environnement commerciale, nos projets, notre démarche pour le développement de nos activités et notre travail en adéquation avec la mairie de Dammarie et la Chambre de Commerce.

Une adresse Facebook disponible à l'adresse : <https://www.facebook.com/ucdv77/>

Une adresse Tweeter disponible à l'adresse : <https://www.twitter.com/ucdv77/>

Une adresse Google + disponible à l'adresse : <https://plus.google.com/u/2/116926112391576857187>

Ces adresses sont notre vitrine, sur lesquels nous pouvons communiquer librement et faire connaître nos commerces et nos opérations. Il est vraiment nécessaire de communiquer sur ces supports, d'y mettre des articles pour faire part de vos bons plans ...

N'hésitez pas à « liker » les pages existantes et à les transmettre à vos propres contacts pour faire connaître au plus grand nombre les sites.

Une proposition de démarche commerciale visant à faire connaître l'association par le biais de Facebook est proposée avec un montant de 100€ d'ici la fin d'année pour démarcher les autres commerces.

Nous procédons au vote pour valider l'opération : **Vote à l'unanimité**

3) **Débriefing des groupes de travail**

A) Le stationnement :

Monsieur Bergeret, chef de la Police Municipale intervient pour indiquer le rôle de la Police dans la commune, ses actions auprès des citoyens et la mise en place d'un certain nombre d'actions dans les mois à venir, comme l'uniformisation des zones de stationnement, la mise en place de l'organisation de la police avec l'arrivée de nouvelles recrues ...

Nous convenons la mise en place de disques de stationnement qui seront offerts à vos clients pour utiliser les zones bleues de la commune et qui comporteront le logo de la ville ainsi que celui de l'association.

Les zones de stationnement sont contrôlées de 8h à 18h. Il est donc impératif de mettre un disque durant cette période.

La police dispose comme moyens de déplacement de vélos et doit être équipée d'un véhicule à partir du mois d'octobre.

Il est prévu dans un proche avenir des contrôles de vitesse au sein de la commune.

B) La sécurité :

Mise en place de l'organisation d'une protection des commerces par le biais d'une opération intitulée **Vigilance Entreprises**.

Cette opération permet à un commerçant victime d'un fait délictueux de prévenir une personne de la Police qui transmettra aux autres commerçants l'évènement afin de les prévenir de l'éventuelle récidive.

Cette opération est gratuite sur simple inscription pour les adhérents de l'association et nécessite le règlement de 40 € pour les non adhérents par période annuelle civile.

Nous procédons au vote pour valider l'opération : **Vote à l'unanimité**

Tous les éléments et le bulletin de souscription sont accessibles sur le site internet de l'association.

Il est nécessaire de retourner les bulletins remplis pour qu'ils soient communiqués à la Police dans les plus brefs délais.



C) La signalétique :

Rendez-vous a été pris avec le bureau de la mairie afin de proposer 3 projets de signalisation :

- a) Positionnement sur les panneaux d'entrée de la ville de la localisation des commerces
- b) Positionnement d'une dizaine de panneaux éparpillés aux alentours de la ville indiquant : Centre-Ville – Commerces.
- c) Possibilité pour chaque commerce d'installer des panneaux de signalisation « réglementés » indiquant son entreprise aux frais des intéressés.

Un courrier est envoyé à Monsieur Batail, Maire de Dammarie le Mardi 19 septembre afin d'en faire la demande officielle.

D) L'animation :

Plusieurs projets vont être mis en place pour animer les commerces en 2018. Chaque groupe de travail doit faire remonter ses idées pour le 1^{er} Novembre au plus tard.

- 1) Saint Valentin : Projet à définir : Mr et Mme Mamodaly (Magic'Mod) sont en charge de proposer une idée d'animation.
- 2) Pâques : Concours de dessin pour enfants avec remise de chocolats : Mr et Mme Galpin (Boulangerie Galpin) sont en charge du projet.
- 3) 1^{er} Mai : Muguet : Projet à voir avec Mme Doré (Le Jardin Fleuri)
- 4) Fête des Mères : Opération « Composez votre bouquet » : Projet pris en charge par Mme Doré (Le Jardin Fleuri) et Mme Clajivo (Brûlerie du Lys)
- 5) Noël 2018 : Projet pris en charge par Mme Degeyter (Pharmacie du Centre) et Mr Achech (L'Orientale Express).

E) Evènementiel :

- 1) Association de l'UCDV à l'opération : Dammarie-Les-Lys se pare de Rose.

Chaque commerçant s'est vu remettre un flyer indiquant la marche à suivre pour participer à la décoration de sa vitrine en Rose du 9 au 15 octobre 2017. Cette opération est réalisée pour apporter notre soutien à la lutte contre le cancer.



- 2) Nous souhaitons que le marché de Noël dure si possible 3 jours (du Vendredi au Dimanche qui précède Noël) et se tienne sur la place de la Mairie. Nous contacterons prochainement madame Dion, en charge du projet à la mairie pour échanger sur ce sujet avec elle.

4) Formation des adhérents à Google My Business

La Chambre de Commerce propose la formation des adhérents à Google My Business. Les personnes intéressées doivent s'inscrire auprès d'Amandine Gaxatte en retournant le bulletin qui leur a été adressé et dont les dates sont Les Lundi 16 octobre ou Lundi 6 Novembre de 14h à 17h.

5) Divers

A) Budget de l'association pour 2018 :

Présentation d'un budget prévisionnel pour nos opérations de 2018 qui sera prochainement présenté à Mr Batail, Maire de Dammarie.

Un compte-rendu sera fait à l'issue de l'entretien avec Mr le Maire.

B) La Charte Qualité

Nous proposons la mise en place d'une Charte Qualité, reprenant les éléments essentiels de la Charte Nationale Qualité du Commerce. Celle-ci figure sur le site de l'association.

Chaque adhérent s'est vu remettre un écusson à coller derrière sa caisse afin d'indiquer à ses clients son implication d'une démarche de qualité.

Dans le cadre de cette démarche, un sondage sera mis en place sur le site de l'association afin de connaître l'opinion de nos clients sur nos commerces. Ceci permettra l'amélioration de la qualité de nos services.



C) Assemblée Générale 2018 :

La date de l'assemblée générale 2018 aura lieu le Jeudi 1^{er} Février 2018 à 20h.

Le lieu sera communiqué ultérieurement par convocation.

Comme prévu dans nos statuts, 2 membres du bureau pourront être remplacés. Un bulletin de présentation vous sera fourni ultérieurement afin de vous présenter, si vous le souhaitez.

D) Défibrillateurs

Nous proposons à la mairie la mise en place sur le centre-ville de l'installation de 2 défibrillateurs supplémentaires qui viendraient compléter celui déjà installé au centre Nino Ferrer, chez 2 commerçants et pour laquelle il serait envisagé une formation et une information dans le Lys Mag afin de prévenir les habitants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45

6) Annexes :

Liste des adhérents de l'association au 15 septembre 2017

Daniella et Marc Sinoussi DS Beauté
Galpin Bruno et Dominique Boulangerie Galpin
Christiane Cornet Au Jardin du Lys
Fatima Alves CIC
Taoufik Achech L'Orientale Express
Jean-Michel Gaudin Cordonnerie du Lys
Adrien Boicent et Nicolas Humez L'Optique du Lys
Sandra Clavijo La Brulerie
Liliane Degeyter Pharmacie du Centre
Sandrine Doré Le Jardin Fleuri
Marie-Thérèse Vaquet A Toute Vapeur
Jean-Bernard Graine Bred
Sandra Le Trécant Optical Discount
Galib Mamoudaly et Mme Magic'Mod